



POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE LA PÉNIBILITÉ

La prévention des risques professionnels est une préoccupation du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif soucieux de développer une politique d'amélioration des conditions de travail et de réduction des risques professionnels. Cette volonté rencontre la question du maintien dans l'emploi des salariés et le dialogue sur le parcours et l'évolution professionnelle.

Comment évaluer les situations à risque, mettre en œuvre les mesures appropriées et maintenir l'adhésion et l'assiduité de chacun ? Tels sont les enjeux de la politique de prévention.

OBJECTIFS

- Identifier les types de risques professionnels et les facteurs de pénibilité par rapport aux situations de travail
- Connaître leurs indicateurs d'évaluation
- Repérer les éléments constitutifs d'une politique de prévention adaptée à un contexte
- Clarifier les modalités d'intégration de ces dispositifs dans la gestion de parcours professionnels

CONTENU

Les enjeux humains et économiques des risques professionnels dans un établissement du secteur sanitaire, social et médico-social

Responsabilités et acteurs en matière de risques professionnels

- Santé, sécurité et conditions de travail : obligations et droits de l'employeur et du salarié
- Attributions et moyens du CSE et de la CSSCT (expertises, enquêtes, inspections, alertes...)
- Rôle de la Médecine du travail, CARSAT et inspection du travail
- Intervenants extérieurs et plans de prévention

Identifier et évaluer les risques professionnels du site : le DUERP

- Catégories de risques professionnels, périmètre et activités
- Référentiel de pénibilité homologué pour le secteur sanitaire, social et médico-social
- Situations d'exposition de salariés à des facteurs de risques professionnels
- Calcul de l'indice de sinistralité
- Élaboration du DUERP : objectifs et méthodologies

Atelier : analyse d'une situation de risque professionnel en structure sanitaire, sociale ou médico-sociale

Développer une « culture » de la sécurité

- Déploiement, évaluation et actualisation des mesures du DUERP
- Amélioration continue des conditions de travail
- Information et formation des salariés
- Mise à jour et respect du règlement intérieur et de l'organisation
- Projet d'établissement et négociation obligatoire sur la Qualité de Vie au Travail

Accompagner les salariés dans leur parcours professionnel

- Situations de maladie professionnelle, d'usure professionnelle et de vieillissement
- Compte Professionnel de Prévention et mesures de compensation
- Maintien dans l'emploi et dialogue sur le parcours professionnel : fiche de poste, entretien professionnel, évolution des compétences



31 mars 2021



Classe virtuelle



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissances relatives à une fonction managériale et/ou RH

PUBLICS

- Directeurs
- Responsables des ressources humaines
- Cadres intermédiaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- ateliers en sous-groupes
- exemples
- échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Consultante-formatrice en ressources humaines